

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Prise en charge de la néphropathie chronique -
Lombalgie: vision du physiothérapeute

No d'activité : 94094

Date : vendredi le 11 avril 2025

Lieu : Hôtel Alt Quartier Dix30

Coordonnées : Salon Rouge
6500, boul. de Rome, Brossard

Objectifs

Prise en charge du risque résiduel de progression de néphropathie chronique et de diabète de type 2

Au terme de cette activité, le participant pourra :

- Discuter des marqueurs pour la pratique clinique (eGFR, test uACR, kaliémie, etc.);
- Évaluer les risques cardio-vasculaires et rénaux chez les patients atteints de DT2 + IRC;
- Évaluer les rôles des différents intervenants dans la prise en charge de patients atteints de T2D +IRC par la présentation de cas;
- S'approprier les nouvelles directives ainsi que les traitements émergents / Antagonistes des récepteurs non stéroïdiens des minéralocorticoïdes.

Les lombalgies vision du physiothérapeute

Au terme de cette activité, le participant pourra :

- Prendre en charge les lombalgies selon les données probantes et limiter les risques de douleurs chroniques
- Différencier les approches biomédicales et biopsychosociales;
- Promouvoir une approche éducative et rassurante en encourageant le maintien des activités;
- Identifier les patients qui bénéficieraient le plus d'une référence en physiothérapie;
- Comprendre la base du traitement des lombalgies par le physiothérapeute.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2025-04-11	13:00	14:30	Conférence	Prise en charge du risque résiduel de progression de néphropathie chronique et de diabète de type 2	Dr Luc Trudeau, interniste
2025-04-11	14:30	14:45	Pause/Repas		
2025-04-11	14:45	16:15	Conférence	Les lombalgies vision du physiothérapeute	M. Guillaume Gingras, physiothérapeute

ACTIVITÉ POUR LES MEMBRES DE L'AMORSL ET EN PRÉSENTIEL SEULEMENT

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à cette activité, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité à 50 participants.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes aux omnipraticiens membres de l'AMORSL.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bayer et AMORSL

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.